



Infirmier(e), rejoignez
le CHI de Villeneuve-Saint-Georges

Travailler au CHIV ouvre un certain nombre de droits et avantages, souvent mal connus



Rémunération

Plusieurs éléments variables complètent la rémunération mensuelle des fonctionnaires et agents publics, en fonction des métiers, du temps de travail ou des situations familiales.

Une prime de service pour les stagiaires et les titulaires :

- elle représente environ un mois de salaire, versée en deux fois (mars et novembre),
- prime versée à la proratisation du temps de présence dans l'établissement (arrivée, départ, absence...).

Des heures supplémentaires :

- rémunérées au moins 25% de plus que les heures normales,
- leur paiement est défiscalisé : le montant augmente donc directement le salaire net, hors prélèvement à la source,
- déplafonnées généralement en période COVID.

Des primes spécifiques avec des conditions d'exercice particulières pour certains métiers :

- prime mensuelle de 100€ net pour tous les professionnels exerçant **dans les SAU**,
- prime mensuelle de 100€ net pour les IDE travaillant en réanimation et soins continus,
- indemnité NBI de 61€ brut par mois **pour les masseurs-kinésithérapeutes et les manipulateurs d'électroradiologie médicale (MERM)**,
- indemnité NBI de 61 € brut par mois en USLD - EHPAD, bloc, néonatalogie **pour les IDE**.
- **Prime d'attractivité annuelle de 940€ brut par an** pour certains professionnels dont la rémunération est inférieure au salaire médian de la fonction publique.

Le supplément familial de traitement pour les parents à partir de 1 enfant à charge :

- selon le traitement de base : entre 73€ et 111€ par mois pour 2 enfants, entre 183 € et 283 € pour 3 enfants...
- jusqu'au 20ème anniversaire de l'enfant,
- cumulable avec les allocations familiales, mais versé à un seul des deux parents pour les couples de fonctionnaires.

Des aides financières au transport :

- remboursement par l'employeur de la moitié d'un abonnement de transport public (passe navigo),
- versement d'un forfait mobilité durable de 200€ brut par an aux professionnels venant en vélo ou utilisant le co-voiturage

L'indemnité de résidence pour tous :

- 3% du salaire de base versé mensuellement avec un minimum de 44 € brut mensuel.

Le contrat - le statut

Pour les **agents de nuit** : recrutement dès l'embauche en qualité de stagiaire pour les agents non fonctionnaires avec versement de la prime spéciale d'installation (2086,50€ brut) aux professionnels accédant pour la première fois à un emploi dans la fonction publique.

Les professionnels ayant déjà exercé dans le public ou le privé bénéficient de la **reprise de leur ancienneté**

Un **parcours d'intégration** est systématiquement mis en place pour les nouveaux agents avec un accompagnement et un tutorat dans les services de soins par un professionnel expérimenté.

Sur poste permanent, les professionnels diplômés de nationalité française (IDE, MK, MERM, IADE, IBODE...) peuvent être **recrutés en CDI avant la mise en stage**.

Des amplitudes **horaires de travail diversifiées** sont proposées aux professionnels rejoignant l'établissement (7h30 / 10h / 12h).

Le contrat d'allocation d'étude

L'établissement accompagne financièrement les étudiants IDE par le versement d'une allocation forfaitaire mensuelle en contrepartie d'un engagement de servir au sein de l'établissement. Cette allocation s'élève à 9 000€ net pour un étudiant en 3e année IDE.

Qualité de vie au travail

Des places de crèche (60 places)

- sur le site,
- une amplitude horaire élargie pour répondre aux besoins des professionnels du lundi au vendredi (6h30 - 21h30),
- une tarification conforme aux tarifs CAF nationaux.

Une **offre sociale et de loisirs** conséquente via le CGOS pour tous (à partir de 3 mois d'ancienneté) :

- billetterie / séjour / sport / culture / magazine,
- maladie : compensation partielle de la perte de rémunération pour raison de maladie,
- des chèques emploi-services CESU pour les frais de garde (assistante maternelle, garderie périscolaire, centre de loisirs et activités périscolaires),
- allocation de naissance,
- versement d'aides spécifiques (congé de présence parental, congé de solidarité familiale, études, départ en retraite),
- aides exceptionnelles non remboursables et offre de prêts,
- arbre de Noël.

L'accès à la formation

Travailler au CHIV, c'est accéder à une offre de formation initiale et continue conséquente.

Un accès privilégié à la promotion professionnelle pour tous (hors CDD)

- l'établissement finance chaque année les salaires et les formations à des grades supérieurs ou de spécialisations de nombreux professionnels.

Un accès à une offre de formation continue pour tous :

- de nombreuses sessions de formations sont organisées en interne (300 sessions programmées en 2020 sur le Groupement Hospitalier de Territoire Hôpitaux Confluence),
- un accès facilité aux formations organisées à l'extérieur de l'établissement.

Un centre de formation continue

- des programmes de formations innovants,
- un centre de simulation en santé,
- la possibilité offerte de devenir formateur,
- un accompagnement individualisé,
- soutien et accompagnement des professionnels dans les projets d'évolution de carrière ou de reconversion.



Anesthésie

Le **service d'anesthésie** assure la prise en charge anesthésique du nouveau-né jusqu'au 3ème âge. Il permet la réalisation de chirurgies courantes programmées ou en urgence, la prise en charge de l'analgésie obstétricale, la gestion de la douleur aiguë et chronique.

La **salle de surveillance post-interventionnelle** accueille, durant une plus ou moins longue durée, l'ensemble des patients relevant d'une surveillance post-anesthésique et ayant subi une intervention chirurgicale.

Réanimation

Le **service de médecine intensive - réanimation** assure la prise en charge de patients adultes présentant des pathologies chirurgicales, médicales ou obstétricales nécessitant une ou plusieurs suppléances d'organes. Il assure le traitement de toutes affections graves pouvant mettre en jeu le pronostic vital ou nécessitant une surveillance continue.

SAU

Le **Service d'Accueil des Urgences** accueille en permanence toute personne adulte adressée ou se présentant en situation d'urgence. Il organise sa prise en charge immédiate et son orientation. Il traite les urgences vitales, les urgences médicales, chirurgicales, traumatologiques, ORL, OPH, maxillo-faciales, gynécologiques et psychiatriques.

SMUR

Le **Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR)** est composé d'une équipe médicale et paramédicale,

d'un véhicule et de matériel, chargé d'intervenir à la demande du SAMU 94. Il est opérationnel 24H/24.

UHCD

L'**Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (< 24H)** assure la prise en charge physique, psychique et sociale de :

- patients atteints de polyopathologies,
- patients nécessitant une surveillance rapprochée,
- patients de pathologies psychiatriques et états d'agitation.

UAU

L'**Unité d'Aval des Urgences** accueille les patients majeurs du Service d'Accueil des Urgences (SAU) justifiant d'une prise en charge diagnostique ou thérapeutique de courte durée (hospitalisation de 3 à 5 jours). Située entre une hospitalisation classique et une hospitalisation de très courte durée, cette unité permet :

- des entrées à toutes heures,
- des horaires de sortie flexibles en particulier sur le week-end et les jours fériés.

Pôle Chirurgie

Chirurgie générale

L'unité de **chirurgie générale** accueille les spécialités de chirurgie viscérale ainsi que celles d'ORL, chirurgie maxillofaciale et ophtalmologie;

La **chirurgie viscérale** accueille des patients nécessitant une intervention chirurgicale principalement les pathologies affectant les organes abdomino-pelviens. Les pathologies prévalentes sont les cancers, les abcès, les hernies, les inflammations, la gynécologie chirurgicale... Elle prend en charge également des pathologies aiguës, telles que rétention urinaire, pneumothorax, pancréatite, cholécystite.

La **chirurgie maxillo-faciale (CMF)** prend en charge les pathologies

malformatives crâniofaciales, traumatiques et tumorales de l'extrémité céphalique (tête).

L'**ophtalmologie** prend en charge la chirurgie de la cataracte, de la cornée, de la rétine, du glaucome, des paupières, des voies lacrymales, du strabisme, et la chirurgie d'urgence. Une salle dédiée est réservée aux IVT pour le traitement de la DMLA.

Le **service d'oto-rhino-laryngologie (ORL)** prend en charge, outre l'ORL générale, la cancérologie ORL et cervico-faciale, la chirurgie de la surdité, de la thyroïde, du nez et des sinus, esthétique de la face et du cou, endonasale, exploration de l'audition et de l'équilibre, exploration et traitement du ronflement, laser et radiofréquence.

Orthopédie traumatologie et gynécologie

La **chirurgie orthopédique** prend en charge les patients nécessitant une intervention en urgence suite à une fracture ouverte ou fermée ou une arthrite ou une intervention programmée (pose de prothèse orthopédique, arthroscopie, intervention sur le rachis, ...). Elle prend également en charge certaines amputations lors d'ostéite.

La **chirurgie gynécologique** accueille des patientes nécessitant une intervention urgente ou programmée.

Chirurgie ambulatoire

La **chirurgie ambulatoire** prend en charge les patients, du nourrisson à partir de trois mois, devant subir une intervention chirurgicale ne nécessitant qu'une seule journée d'hospitalisation. La durée de séjour dans cette unité est de quelques heures à moins de 12 heures. Ce service est fermé les week-ends et jours fériés.

Bloc opératoire

Le bloc opératoire est très polyvalent, il dispose de 8 salles d'interventions dont le bloc maternité.

Maternité

Suite de couches physiologiques

Les **suites de couches physiologiques** assurent la prise en charge des mères ayant accouché sans complication et des nouveau-nés sans pathologie particulière.

Suite de couches pathologiques, grossesses à risques,

Unité Kangourou

Le service de **suites de couches pathologiques, grossesses à haut-risque et unité kangourou** accueille des patientes nécessitant d'une hospitalisation avant l'accouchement (menace d'accouchement prématuré, pré-éclampsie, diabète...), des patientes ayant eu une césarienne ou une pathologie de la grossesse ou de l'accouchement nécessitant une surveillance accrue, des nouveau-nés, nécessitant des soins de néonatalogie et pouvant rester auprès de leur mère.

Bloc et urgences obstétricales

Le bloc **obstétrical** assure la prise en charge des urgences des patientes enceintes à partir de 14 SA, de leur accouchement, de la surveillance du post-partum immédiat de la mère et de son nouveau-né.

Néonatalogie / Nourrissons

Le **service de néonatalogie** accueille les nouveau-nés (prématurés ou non) nécessitant des soins spécifiques liés aux conditions de leur naissance (infection materno-fœtale, détresse respiratoire...), des nourrissons nécessitant une hospitalisation pour des pathologies souvent infectieuses (bronchiolite, gastro-entérite...) ou pour une évaluation psycho-sociale.

Pédiatrie - Unité de soins continus

Le **service de pédiatrie** bénéficie d'une unité de soins continus. Il prend en charge l'enfant de 4 mois à 18 ans en cas d'hospitalisation aiguë de bronchiolite, gastro-entérite, de découverte de maladie chronique (diabète...), de suivi de maladie chronique, de suivi psycho-social d'adolescents

Hôpital de jour de pédiatrie

L'**hôpital de jour de pédiatrie (HDJ)** assure le suivi des patients porteurs de maladies chroniques type drépanocytose, asthme, diabète de type 1 mais aussi le suivi des nouveau-nés de mère VIH, des grands prématurés jusqu'à 7 ans. Il joue également un rôle dans la prise en charge oncohématologique des enfants en assurant les chimiothérapies et la prise en charge des aplasies fébriles, en tant qu'hôpital de proximité.

Chirurgie pédiatrique

La **chirurgie pédiatrique** est une unité d'hospitalisation conventionnelle qui accueille les enfants de 0 à 18 ans pour des interventions chirurgicales viscérales, orthopédiques, maxillo-faciales ou ORL programmées ou non. Une grande partie des patients est hospitalisée dans le cadre de l'urgence (traumatologie, accident de la voie publique, appendicite...)

SAU pédiatriques

Le **Service d'Accueil des Urgences pédiatriques** accueille en permanence tout enfant de 0 à 18 ans adressé où se présentant en situation d'urgence. Il organise sa prise en charge immédiate et son orientation.



Cardiologie

Le **service de cardiologie** assure la prise en charge de patients adultes soit en hospitalisation conventionnelle soit en **unité soins intensifs de cardiologie**. Il dispose d'un plateau technique complet invasif et non invasif. Accueil et prise en charge physique, psychique et sociale :

- de patients atteints de pathologies cardiovasculaires,
- de patients nécessitant des explorations cardiologiques.

Endocrinologie - diabétologie

Le **Service d'endocrinologie – diabétologie** accueille principalement en hôpital de semaine les patients atteints de diabète, pathologies endocriniennes (thyroïde surrénale, hypophyse) et obésité. Il propose un programme d'éducation thérapeutique.

Hépto-gastroentérologie

L'**unité hépto-gastroentérologie** prend en charge des patients atteints des pathologies du tube digestif, de cancers.

Maladies infectieuses et tropicales

Le **Service de maladies infectieuses et tropicales** accueille des patients porteurs d'infections sévères, infections du voyageur, VIH, de maladie Lyme...

Equipe mobile douleur et soins palliatifs

L'**EMASP** est une équipe transversale qui conseille les soignants pour la prise en charge de la douleur et des maladies graves. Elle aide à la réflexion éthique dans des situations complexes.

Pneumologie

L'**unité de pneumologie** prend en charge des patients atteints de pathologies pulmonaires et de cancers.

Médecine polyvalente

L'**unité de médecine** prend en charge des patients atteints de polyopathologies neurologie, rhumatologie, diabétologie...).

UGA

L'unité de gériatrie aiguë prend en charge des patients de plus de 75 ans, polyopathologiques, lors d'un épisode aigu, présentant un fort risque de dépendance physique, psychologique ou sociale.

SSR

Le service de soins de suite et de réadaptation assure la prise en charge des patients après un séjour en hospitalisation aiguë dont l'objectif est la réinsertion globale en combinant à des degrés variés, soins techniques et soins d'accompagnement.

HDJ de médecine adultes / plateau technique

Les services accueillent les patients des différents services et unité du pôle, à savoir :

- patients atteints de pathologies digestives, de pathologies pulmonaires, d'apnée du sommeil, de cancers...
- de patients nécessitant une endoscopie digestive ou pulmonaire, une cystoscopie, une épreuve fonctionnelle respiratoire, une échographie digestive, une polysomnographie ou polygraphie, un traitement par chimiothérapie, MICI....

Pôle santé mentale

Service de psychiatrie

L'**unité d'hospitalisation temps plein de psychiatrie (UHTP)** prend en charge des patients souffrant de :

- Troubles psychotiques
- Troubles bipolaires
- Troubles dépressifs
- Troubles de la personnalité
- Troubles délirants

La prise en charge des patients se fait en hospitalisation libre ou de soins sous contrainte.

Hôpital de Jour de psychiatrie

L'**hospitalisation de jour** concerne en principe des patients dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée. Les séjours peuvent être continus ou discontinus (une à plusieurs demi-journées par semaine). Le patient rentre chez lui le soir. Cette alternative à l'hospitalisation complète permet de maintenir la personne dans son milieu et de prévenir des périodes de crise en diminuant l'intensité des symptômes.

Centre médico-psychologique

Le **CMP** est un lieu de consultations et de thérapies psychologiques. Il dépend du secteur du Val-de-Marne.

La présence d'une équipe pluri-professionnelle (psychiatres, psycho-logues, infirmiers (ères), ergothéra-peute, secrétaire médicale, assistante sociale) permet la prise en charge de patients souffrant de psychoses et/ou de névroses.

Service des traitements des maladies addictives (CSAPA)

Le CSAPA prend en charge des patients souffrant d'addictions avec des produits (drogues illicites, médicaments, tabac, alcool...) et/ou des addictions comportementales (jeux d'argent, addiction au sexe, achats compulsifs, troubles des conduites alimentaires...).

Consultation jeunes consommateurs à partir de 13 ans (cannabis, jeux vidéo...). La prise en charge est pluriprofessionnelle (médicale, psychologique et sociale).

Pôle médico-technique

Laboratoire de biologie médicale

Radiologie et imagerie médicale

Pharmacie - stérilisation

Réadaptation fonctionnelle

Service diététique

Département d'information médicale

EHPAD / USLD "Les Vignes"

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé (cadre de santé, infirmières, aides-soignantes, psychologue, animatrice, agents hôteliers...).

L'**Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** des Vignes est une structure médico-sociale de 46 lits qui accueille les personnes âgées de plus de 60 ans ne disposant plus de l'autonomie suffisante pour rester chez elles ou auprès de leur famille. L'**Unité de Soins de Longue Durée (USLD)** est une structure d'hébergement et de soins destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans, dont les moyens médicaux sont plus importants que dans L'EHPAD.

Plateau de consultations

Le **plateau de consultations** accueille les patients pour une consultation programmée ou post urgences dans les spécialités de médecine, chirurgie, anesthésie, pédiatrie, gynécologie, obstétrique et rééducation fonctionnelle. Il propose également un accès à des consultations non programmées de médecine générale, un centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) et le centre de référence de la maladie de Lyme.

Equipe de compensation et de suppléance

L'**équipe de suppléance** est composée d'IDE et d'AS. Elle intervient pour la compensation des absences au sein des différentes unités de l'établissement et, selon formation et après une période d'intégration adaptée dans certains secteurs spécifiques tels que pédiatrie ou urgences.



**Centre Hospitalier Intercommunal de
Villeneuve-Saint-Georges
Lucie & Raymond Aubrac**

40 allée de la source
94195 Villeneuve-Saint-Georges Cedex
01 43 86 20 00

Accès véhicules :
28 avenue de la république
91560 Crosne

 **A 35 minutes
de Gare de Lyon**

 **Desservi par les
transports en commun**


 **Accessible en voiture
via l'A4 puis la N6**

**Direction des ressources
humaines :**

01 43 86 23 23
secretariat.drh@chiv.fr

**Direction des soins
paramédicaux :**

01 43 86 20 14
secretariat.dssi@chiv.fr

www.hopitaux-confluence.fr



www.chiv.fr - suivez-nous

